



AvoNews



La lettre
d'AvoSial

Spécial élections

Novembre 2021

AU SOMMAIRE

3 Édito

5 3 questions
à Nicolas de Sevin

7 Le nouveau bureau

9 L'AG 2021 : retour
sur l'événement

ÉDITO



Chers Adhérents,

C'est un honneur et une fierté de succéder à Nicolas de Sevin à la tête de notre syndicat, accompagné fidèlement au cours de ses six années de mandat par les vice-présidentes Marie-Hélène Bensadoun et Danièle Chanal. Avec Xavier de Jerphanion et Claire Le Touzé, élus nouveaux vice-présidents à mes côtés, nous sommes déterminés à poursuivre les actions d'ampleur engagées par la précédente équipe.

Après avoir franchi la barre symbolique des 500 adhérents en 2019, la progression de notre association n'a subi aucune inflexion malgré la crise sanitaire que nous avons traversée. Cela illustre l'efficacité des actions menées par Nicolas, Danièle et Marie-Hélène avec l'appui du Bureau et de l'ensemble des adhérents, qui ont permis de développer simultanément la légitimité d'AvoSial dans le débat public, sa notoriété et sa croissance.

Les deux années que nous venons de traverser ont mis en valeur notre capacité à nous renouveler et à nous adapter dans un contexte contraint. Malgré la pandémie et l'intensité de la production normative en cette période, nous avons su trouver de nouvelles ressources afin de poursuivre et de consolider notre rôle d'accompagnement très concret au service de nos adhérents et des entreprises. Ce dynamisme est un remarquable atout. Une nouvelle page s'ouvre avec la perspective d'une campagne électorale mouvementée sur fond d'état d'urgence sanitaire prolongé, engendrant des conséquences pour les décideurs que nous conseillons.

A l'orée de ce mandat, nous souhaitons mobiliser l'ensemble de nos adhérents sur les enjeux qui nous attendent et les défis que nous aurons à relever collectivement dans les prochains mois.

Après deux années sans événements physiques d'ampleur, le colloque d'AvoSial qui se tiendra le 6 décembre pour décrypter les prémices juridiques et sociétales d'une avancée « Vers un code des travailleurs ? » constitue un premier rendez-vous important de notre association. Ce sera également une belle occasion de nous retrouver pour ceux qui n'ont pu être présents le 22 septembre lors de notre Assemblée Générale, ponctuée par l'intervention remarquable de Bernard Cazeneuve. Ce colloque à venir nous permet de reprendre ces habitudes d'échanges bien réels qui constituent aussi, avec les ateliers pratiques, une des forces d'AvoSial !

Nous présenterons par ailleurs d'ici la fin du mois de novembre le fruit d'un travail de longue haleine afin de contribuer au débat public dans le contexte électoral à venir. Des groupes de travail avancent en effet depuis plusieurs semaines sur une série de propositions portées par notre syndicat, pour améliorer le Code du travail. Une fois ces propositions validées par le Bureau, nous mobiliserons toute notre énergie afin de les porter auprès des décideurs et candidats.

Pour déployer le rayonnement et le dynamisme de notre syndicat, nous nous appuierons sur trois leviers : le déploiement en régions d'AvoSial ; notre expertise de praticiens du droit social et enfin notre détermination à servir nos adhérents et les entreprises que nous accompagnons.

De nouveau, avec Claire et Xavier, nous vous remercions de tout cœur pour votre confiance. Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour nous aider à accomplir notre mission à votre service.

Amélie d'Heilly,
Présidente d'Avosial
Avec Claire Le Touzé
et Xavier de Jerphanion,
Vice-Présidents



3 QUESTIONS À NICOLAS DE SEVIN, PRÉSIDENT D'AVOSIAL DE 2015 À 2021

Quel regard portez-vous sur vos six années à la tête d'AvoSial et sur le développement du syndicat ?



Les deux mandats au cours desquels j'ai eu l'honneur de présider AvoSial, avec Danièle Chanal et Marie-Hélène Bensadoun en tant que vice-présidentes, ont été très différents. Le premier, entre 2015 et 2018, a été marqué par la préparation de l'élection présidentielle et par la réflexion que nous avons menée autour de la réforme du droit du travail sur la base de trois

principes clé : sécurisation, simplification et contractualisation. Notre objectif était de construire un droit du travail plus sécurisé pour les employeurs, plus proche du terrain, tout en donnant une plus grande place à la négociation d'entreprise.

Nous avons ainsi élaboré 15 propositions de modifications du Code du travail. Nous les avons présentées aux équipes des candidats qui ont répondu à notre invitation : celles d'Emmanuel Macron et de François Fillon. Nous avons eu le plaisir de voir que ces propositions concrètes et précises ont permis de stimuler la réflexion et qu'un nombre significatif d'entre elles ont été reprises ou ont influencé le débat sur le nouveau Code du travail. AvoSial a fortement gagné en légitimité et popularité à cette occasion.

Notre deuxième mandat, débuté en avril 2018, a été marqué par la crise sanitaire. Face à cette situation inédite d'un point de vue à la fois sanitaire et juridique, nous avons rapidement surmonté la phase de stupéfaction en essayant d'apporter une aide concrète à nos adhérents qui voyaient les nouveaux textes, rédigés dans l'urgence, se multiplier alors que leurs clients attendaient des conseils précis et concrets.

Nous avons organisé de nombreux webinaires liés à cette crise sanitaire : activité partielle, analyse des premières jurisprudences, APLD, risque de PSE... Certains d'entre eux ont réuni plusieurs centaines de participants ! Malgré l'impossibilité de nous rencontrer physiquement pendant de nombreux mois, nous avons réussi durant ce deuxième mandat à répondre à la demande forte de soutien exprimée par nos adhérents.

Cette réussite se traduit dans les chiffres : le nombre d'adhérents poursuit chaque mois sa progression. Nous sommes environ 550 avocats adhérents aujourd'hui, contre 350 en 2015, avec toujours une très grande diversité entre Paris, les grandes métropoles régionales, les cabinets pluridisciplinaires et de niche, les grosses structures et les avocats individuels. Je ne doute pas que cette belle progression se poursuive dans les années à venir, car cette information sur les nouveaux textes, cette confrontation d'idées est nécessaire à l'exercice même de notre métier.

Que reprenez-vous comme la plus belle réalisation de vos mandats ?

Lorsque le « barème Macron » a été voté, nous avons rapidement été confrontés à une levée de bouclier de la part des syndicats ou de nos confrères représentant les salariés. Ils prétendaient que ces barèmes étaient contraires à la Convention n°158 de l'OIT et à l'article 24 de la Charte sociale européenne. Le Syndicat des Avocats de France ayant diffusé un argumentaire s'opposant à leur application, il nous a fallu bâtir dans l'urgence, avec l'aide précieuse de François Pinatel, un contre-argumentaire que nous avons pu diffuser auprès de nos adhérents.

Nous sommes intervenus volontairement devant la Chambre sociale de la Cour de cassation lorsque celle-ci s'est penchée à son tour sur la conventionnalité du barème. AvoSial est également intervenu volontairement devant la Cour d'Appel de Reims, au côté de l'un de ses adhérents. En somme, nous avons concrètement aidé nos adhérents, sur une question extrêmement technique et délicate, à exercer leur métier et *in fine* à emporter la conviction des magistrats.

Ensuite, je retiens notre action de proximité aux côtés de nos adhérents pendant la pandémie. C'est en réalité la finalité même d'AvoSial : être au plus proche de leurs préoccupations et à l'écoute de leurs besoins pour les rencontrer, partager et acquérir ensemble de nouvelles connaissances.

Selon vous, quels sont les défis à relever par la nouvelle équipe pour le mandat qui s'ouvre ?

L'organisation interne de notre syndicat constitue selon moi un premier défi. Notre structure est très légère, l'essentiel reposant sur le Bureau, le Président et les vice-présidents. Face à l'ampleur des défis qui nous attendent dans les prochains mois, il me

semble difficile de poursuivre et d'amplifier notre action sans moyens supplémentaires. Il me paraît important d'optimiser notre organisation et d'acquérir une plus grande force de frappe dans le débat public en réexaminant au préalable nos priorités.

Le deuxième enjeu est d'acquérir une meilleure écoute et d'établir un dialogue approfondi avec les pouvoirs publics et les magistrats, afin de gagner en représentativité. En nous appuyant sur notre créativité et le sérieux de notre réflexion, il nous faut rester au cœur des grands débats du Droit du travail, notamment aujourd'hui autour de la définition du contrat de travail. Il s'agit d'un sujet crucial puisque toute la protection du droit des salariés et des entreprises se trouve au cœur de cette réflexion.

Enfin, je suis pour ma part un fervent défenseur de la négociation collective d'entreprise et de groupe et les ordonnances Macron nous ont donné une marge considérable en la matière. Il faut que les avocats revendiquent leur savoir-faire juridique et rédactionnel, en utilisant mieux à l'avenir le droit conventionnel pour développer de nouvelles formes d'organisation du travail. Les accords conclus portent aujourd'hui essentiellement sur les salaires et la durée du travail. Il faut arriver à développer une culture de la négociation collective, qui permettra de faire évoluer le droit du travail tout en plaçant les avocats au cœur de ces débats.

Après deux mandats passionnants, je suis content de voir une nouvelle génération d'avocats arriver à la tête d'AvoSial. J'ai toute confiance dans le succès de leur action et la nouvelle équipe, composée d'Amélie d'Heilly accompagnée de Xavier de Jerphanion et de Claire Le Touzé, peut compter sur tout mon soutien !

PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU D'AVOSIAL

Composition du nouveau bureau

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL



Constance AMEDEGNATO
GALINI Avocats



Marie-Hélène BENSADOUN
August Debouzy



Stéphane BLOCH
Ogletree Deakins



Guillaume BOSSY
CMS Francis Lefebvre Avocats



Pierre BRÉGOU
Caravage Avocats



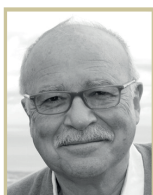
Danièle CHANAL
Aguera Avocats



Laurent GARDELLI
Coblence Avocats



Stéphanie GUEDES DA COSTA
Flichy Grangé Avocats



Jean-Charles GUILLARD
Marre & Guillard



Charlotte HAMMELRATH
BFPL Avocats



Amélie d'HEILLY
Latournerie Wolfrom Avocats



Xavier de JERPHANION
Chassany Watrelot & Associés



Antoine JOUHET
Fidal



François PINATEL
SCP Fabiani Luc-Thaler Pinatel



Claire LE TOUZÉ
Simmons & Simmons



Antonio SARDINHA MARQUES
Voxlaw



Nicolas de SEVIN
CMS Francis Lefebvre Avocats



François VERGNE
Gide Loyrette Nouel

Répartition des délégations AvoSial 2021-2024 :

Affaires publiques :

(Relations avec l'Administration, les parlementaires, les journalistes, les associations professionnelles et syndicats – ANDRH, etc.) :

- Président
- Vice-Présidents

Délégués auprès des Magistrats et aux relations avec les Ordres :

- Pierre BRÉGOU
- François PINATEL

Délégués à l'International :

Supervision Claire LE TOUZÉ

- Constance AMEDEGNATO
- Stéphanie GUEDES DA COSTA
- François VERGNE

Délégués aux Relations avec les Régions / validations adhésions :

- Antoine JOUHET
- Antonio SARDINHA-MARQUES
- Nicolas de SEVIN

Délégués auprès des Universités et au Développement d'un Comité Scientifique et suivi / validation des articles :

- Marie-Hélène BENSADOUN
- Danièle CHANAL
- François PINATEL
- Nicolas de SEVIN

Délégué aux modes alternatifs de règlement des litiges et à l'arbitrage :

- Charlotte HAMMELRATH

Délégués à la Communication Interne et Externe / Animation Numérique :

Supervision : Xavier de JERPHANION

- Stéphane BLOCH
- Charlotte HAMMELRATH
- Antoine JOUHET

Délégués à la Coordination des Commissions / des Ateliers pratiques / du Congrès annuel et des Evènements exceptionnels :

- Guillaume BOSSY
- Laurent GUARDELLI
- Stéphanie GUEDES DA COSTA

L'AG 2021 : RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT

Mercredi 22 septembre dernier, plus de 70 adhérents étaient réunis dans les locaux du Cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats à Neuilly à l'occasion de l'assemblée générale 2021 d'AvoSial : une salle comble compte tenu des conditions sanitaires et une participation importante des adhérents malgré une programmation plus tardive que prévue !

L'intervention remarquée de l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve a certainement favorisé la mobilisation des avocats d'entreprise en droit social malgré une rentrée bien chargée pour notre profession.

Après l'approbation des comptes, un retour sur les actions de communication et sur la vie du syndicat depuis un an et demi, marquant le succès des ateliers pratiques en « visio », est venu le moment de l'intervention de Bernard Cazeneuve, associé chez August Debouzy, sur la « compliance ».

Les règles de conformité, assurant le respect de la réglementation ou de la déontologie au sein des entreprises constituent en effet un sujet d'envergure. Les crises successives ébranlant les sociétés donnent certes lieu à des nouvelles réglementations en la matière (du Watergate a émergé le Foreign Corrupt Practices Act, la loi relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière a fait suite à l'affaire Cahuzac). La globalisation économique d'autre part est une source importante de l'évolution de la réglementation liée à la conformité. Toutefois, face à son puissant voisin Outre-Atlantique, l'Europe n'a pas encore donné sa pleine et entière mesure à la réglementation liée à la conformité et n'a pas encore réussi à fixer le cadre lui permettant d'affirmer les instruments de sa souveraineté.

En attendant la présentation d'un « Paquet Compliance » européen (incluant directives, règles de compliance dans le droit dérivé et développement du parquet européen), prôné par Bernard Cazeneuve et Antoine Gaudemet au sein du Club des Juristes, la fin de la soirée a réuni l'ensemble des participants présents autour d'un buffet, avant l'annonce des résultats de l'élection des membres du nouveau bureau d'AvoSial.

Bravo à tous les membres du nouveau Bureau !

L'élection en chiffres

216
votes
exprimés

503
électeurs (adhérents
au 31/12/2020)

43 %
de participation
contre 38,5 % en 2018
et 39 % en 2015

Focus - L'Assemblée Générale 2021 sur les réseaux :

AvoSial

AvoSial - Syndicat des avocats d'entreprise en droit ...

+ Suivre

...

2 060 abonnés

1 mois • Modifié •

Le nouveau Bureau a été élu mercredi 22 septembre lors de l'Assemblée Générale de notre syndicat.

Félicitations à ses 18 membres, anciens et nouveaux !

Constance AMEDEGNATO - GALINI Avocats, Marie-Hélène Bensadoun - August Debouzy, Stéphane Bloch - Ogletree Deakins, Guillaume Bossy - CMS Francis Lefebvre Avocats, Pierre Brégou - Caravage Avocats, Danièle Chanal - Aguera Avocats, Laurent Guardelli - Coblenze avocats, Stéphanie GUEDES DA COSTA - Flichy Grangé Avocats, Jean-Charles Guillard - Marre & Guillard, Charlotte Hammelrath - BFPL Avocats, Amélie d'Heilly - Latournerie Wolfrom Avocats, Xavier de Jerphanion - CHASSANY WATRELOT & ASSOCIES, Antoine Jouhet - Fidal, François Pinatel - SCP Fabiani Luc-Thaler Pinatel, Claire Le Touzé - Simmons & Simmons, Antonio SARDINHA MARQUES - VoxLaw, Nicolas de Sevin - CMS Francis Lefebvre Avocats, François Vergne - Gide Loyrette Nouel

#entreprises #codedutravail #droitduavail #avocats #droitsocial

Composition du nouveau bureau

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE EN DROIT SOCIAL

Constance AMEDEGNATO
GALINI Avocats

Marie-Hélène BENSAOUN
August Debouzy

Stéphane BLOCH
Ogletree Deakins

Guillaume BOSSY
CMS Francis Lefebvre Avocats

Pierre BRÉGOU
Caravage Avocats

Danièle CHANAL
Aguera Avocats

Laurent GUARDELLI
Coblenze Avocats

Stéphanie GUEDES DA COSTA
Flichy Grangé Avocats

Jean-Charles GUILLARD
Marre & Guillard

Charlotte HAMMELRATH
BFPL Avocats

Amélie d'HEILLY
Latournerie Wolfrom Avocats

Xavier de JERPHANION
Chassany Watrelot & Associés

Antoine JOUHET
Fidal

François PINATEL
SCP Fabiani Luc-Thaler Pinatel

Claire LE TOUZÉ
Simmons & Simmons

Antonio SARDINHA MARQUES
VoxLaw

Nicolas de SEVIN
CMS Francis Lefebvre Avocats

François VERGNE
Gide Loyrette Nouel

Bernard Cazeneuve • 2e

Associé chez August Debouzy

1 mois •

+ Suivre

...

J'intervenais hier à l'AG AvoSial - Syndicat des avocats d'entreprise en droit social, l'occasion d'échanger autour de sujets de compliance

70 • 8 commentaires

Réactions

+62

AvoSial a retweeté

AD

August Debouzy Avocats @AugustDebouzy • 23 sept.

Retour en images sur l'intervention de @BCazeneuve à l'assemblée générale d'@AvoSial - Syndicat des avocats d'entreprise en droit social qui rassemble plus de 500 membres à travers la France

10

EXPRIMEZ-VOUS !

Vous souhaitez vous exprimer sur un texte de loi ou un sujet lié à l'actualité sociale au nom d'AvoSial ?

N'hésitez pas à contacter les membres du Bureau délégués à la communication :

Antoine Jouhet
antoine.jouhet@fidal.com

Stéphane Bloch
stephane.bloch@ogletree.com

Charlotte Hammelrath
chammelrath@bfpl-law.com

EN BREF



Plus de 2 000 abonnés sur notre page LinkedIn AvoSial - Syndicat des avocats d'entreprise en droit social, et plus de 2 300 sur notre compte Twitter @AvoSial !



Abonnez-vous pour connaître les dernières actualités du syndicat.

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL